

Élections générales municipales

2 novembre 2025



En raison de la grève chez Postes Canada, la municipalité met tout en œuvre afin que chaque citoyen reçoive son avis en temps voulu. Les avis d'inscription ou d'absence d'inscription seront distribués le 9 et/ou le 10 octobre. Le carton n'est pas nécessaire pour pouvoir voter. Vous avez seulement besoin d'une pièce d'identité valide. Si vous ne recevez pas de carton, nous vous conseillons de valider votre inscription sur la liste électorale avant le 16 octobre:

IMPORTANT ! Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste des électeurs, il vous sera impossible de voter.

Vérifier votre inscription et votre section de vote en ligne : <https://evoox.ca/saint-esprit/mbv>

Communiquer avec nous par téléphone au 450-831-2114 ou passer à la Municipalité au 81, rue Saint-Isidore, durant les heures d'ouverture (lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h).

Commission de révision

- pour consulter votre inscription sur la liste électorale;
- pour vous ajouter sur la liste électorale;
- pour radier une inscription sur la liste électorale;
- pour corriger une inscription sur la liste électorale.

À la mairie, au 81, rue Saint-Isidore, Saint-Esprit

Mardi 14 octobre de 13 h à 17 h

Mercredi 15 octobre de 16 h à 20 h

Vendredi 17 octobre de 8 h à 13 h

Jour de vote par anticipation

Dimanche le 26 octobre de 12 h à 20 h

Gymnase de l'École Dominique-Savio, 39 rue des Écoles, Saint-Esprit

Jour de scrutin

Dimanche le 2 novembre de 10 h à 20 h

Gymnase de l'École Dominique-Savio, 39 rue des Écoles, Saint-Esprit

Postes en élection

Mairie Saint-Esprit · Germain Majeau · Benoit Pelletier

Préfecture MRC de Montcalm · Gilles Dubé · Patrick Massé